



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **BIO** d'Ardèche



Stage 2024 : Suivi des pratiques d'amélioration du sol en Petits Fruits Rouges
en Haute-Loire et en Ardèche

Durée : 3 à 4 mois

Période : (Mai) – Juin – Juillet – Août

Localisation : GIE des Producteurs de Fruits Rouges des Monts du Velay à Pouzols, 43200 Saint-Jeures (1 heure de Saint-Etienne et 45 minutes du Puy-en-Velay). Le stage est encadré par les techniciennes du GIE.

Contexte du stage : Le stage est co-porté par le GIE des Producteurs de Fruits Rouges des Monts du Velay et par le groupe Ecophyto Dephy Petits Fruits. Ce dernier a été constitué en 2011, il rassemble 11 producteurs de petits fruits rouges (Framboises, Fraises, Cassis, Groseilles, Myrtilles, Mûres). Parmi les onze exploitations, deux sont en agriculture raisonnée et neuf sont en agriculture biologique. Les producteurs sont situés en Haute-Loire et en Ardèche, à plus de 650 mètres d'altitude, sur des sols acides. Ils sont tous en culture pleine terre, sous tunnels froids.

Depuis 5 ans, les producteurs de ce groupe ont mis en place des protocoles à base de PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) et d'engrais boosters (Biostimulants et Biofertilisants fabriqués par eux-mêmes). Ces protocoles ont pour but de gagner en autonomie et de redynamiser les sols et les végétaux. Pour mieux connaître les effets de ces préparations, des suivis d'expérimentations sont mis en place depuis 3 ans.

Missions :

- Concevoir un **protocole expérimental de suivi des pratiques** (Gestion des ravageurs et de la fertilisation via des analyses de sève)
- **Réaliser le suivi** des pratiques sur les parcelles du groupe
- **Analyser** les résultats
- **Synthétiser** et **restituer** les résultats aux producteurs (Newsletters, réunions, etc.)

Profil : Coursus d'ingénieur ou équivalent orienté en agriculture.

Le candidat doit être à l'aise avec le travail en extérieur et savoir faire preuve d'une grande autonomie. Des connaissances dans la production de petits fruits rouges seraient un plus.

Permis B et véhicule personnel indispensable.

Conditions : Gratification mensuelle calculée sur la base légale en vigueur.

Remboursement des frais kilométriques.

Comment postuler ? Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation jusqu'au 31/12/2023 à Fleur MOIROT : fleurmoirot@gmail.com.

Pour en savoir plus : Fermes DEPHY Framboise Ardèche Haute-Loire | Ecophytopic